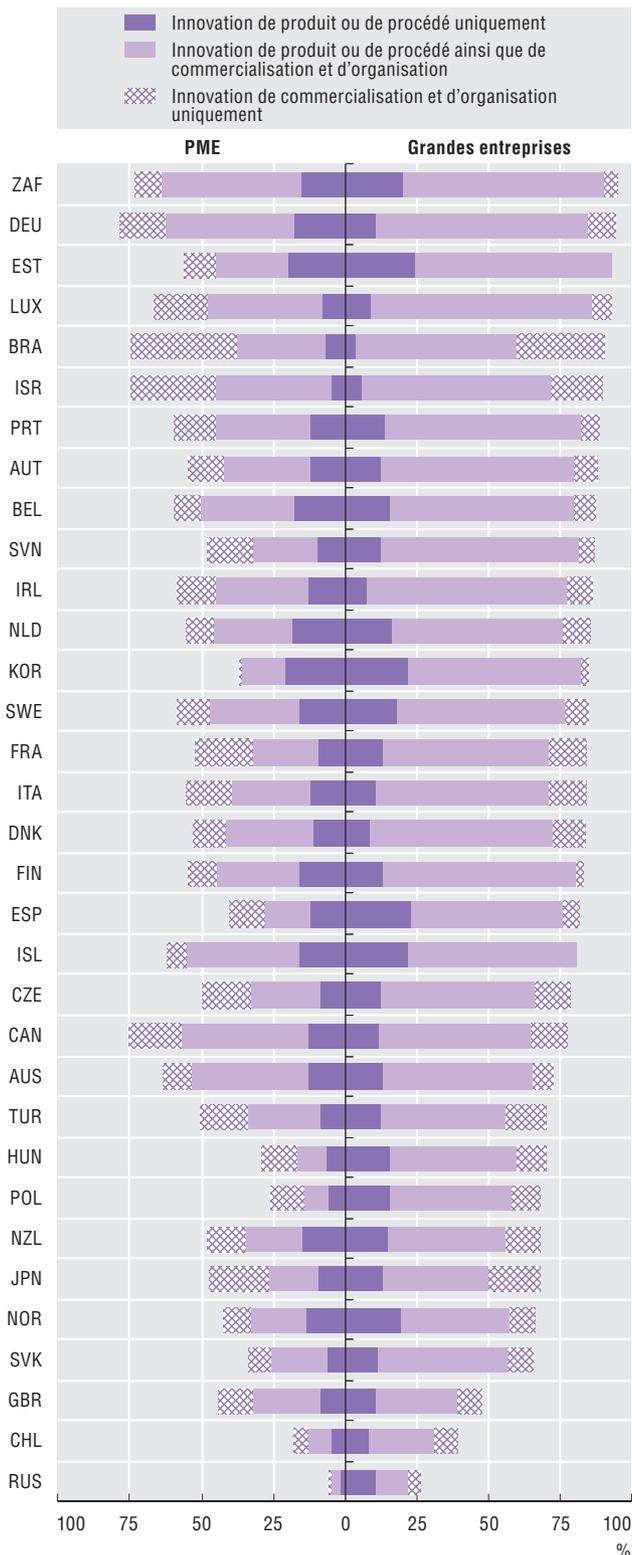


5. LIBÉRER L'INNOVATION DANS LES ENTREPRISES

1. Panachage des modes d'innovation

Types d'innovation selon la taille de l'entreprise, 2008-10

En pourcentage de l'ensemble des PME et des grandes entreprises



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2010) et sources de données nationales, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932933653>

Les données au niveau des firmes révèlent des stratégies panachant différents types d'innovation : la plupart des entreprises innovantes introduisent de nouvelles méthodes de commercialisation ou d'organisation au côté d'innovations de produits ou de procédés, celles-ci étant souvent complémentaires. De fait, de nouvelles méthodes d'organisation peuvent faciliter l'introduction d'un nouveau procédé de production, ou même y être nécessaires. Ceci vaut aussi bien pour les grandes entreprises que pour les PME, tant dans le secteur manufacturier que dans les services.

C'est au Brésil, en Israël, au Luxembourg et en Allemagne que la proportion de firmes innovantes en organisation et en commercialisation est la plus grande, soit plus de 80 % des grandes entreprises et plus de la moitié des PME en 2008-10. Dans la Fédération de Russie, au Chili et en Pologne, la proportion de PME ayant introduit ce type d'innovations est de moins de 20 %. La proportion des firmes innovantes en produit ou en procédé est sensiblement plus grande parmi les grandes entreprises que parmi les PME dans l'ensemble des pays et notamment en Slovaquie, en Espagne et en Estonie.

La proportion de firmes innovantes en organisation et en commercialisation est relativement similaire entre grands secteurs, même si en Islande et au Portugal elle est sensiblement plus élevée dans les services (de 19.2 et 13.4 points, respectivement). En Israël et au Brésil, plus de 20 % des entreprises manufacturières et 30 % de celles des services n'ont introduit que des innovations d'organisation ou de commercialisation.

Définitions

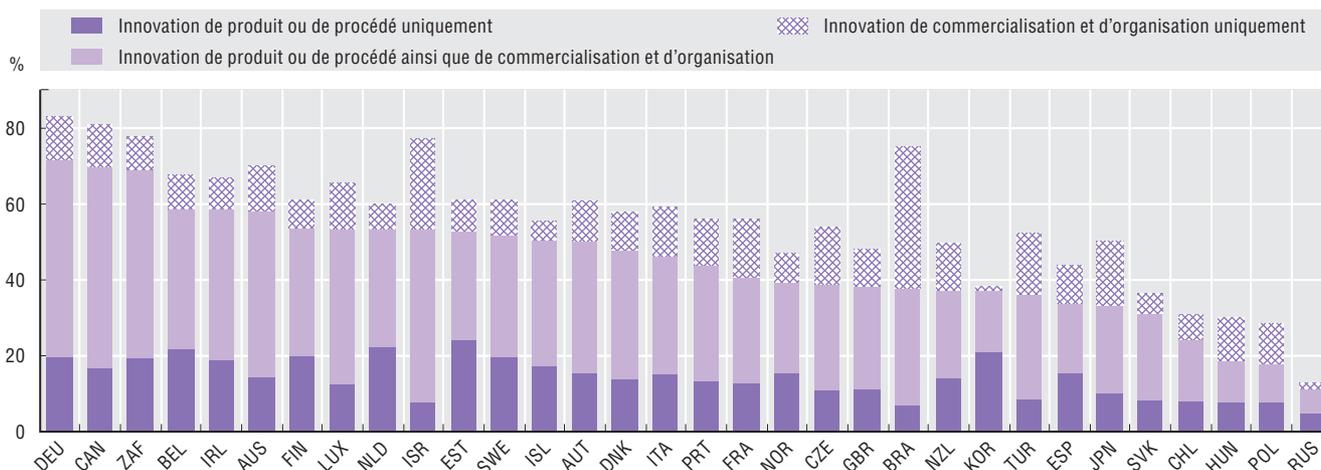
L'édition actuelle du *Manuel d'Oslo* identifie quatre types d'innovations:

- *Innovation de produit*: introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques ou de l'usage auquel il est destiné, y compris les améliorations sensibles des spécifications techniques, des composants et matières, du logiciel intégré, de la convivialité ou autres caractéristiques fonctionnelles.
- *Innovation de procédé*: mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle ou sensiblement améliorée. Cette notion implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel ou le logiciel.
- *Innovation de commercialisation*: mise en œuvre d'une nouvelle méthode de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, du placement, de la promotion ou de la tarification d'un produit.
- *Innovation d'organisation*: mise en œuvre d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures de la firme.

Les statistiques sur l'innovation présentées dans cette publication reposent, sauf indication contraire, sur une couverture sectorielle commune, basée sur la liste centrale de branches de l'enquête CIS-2008 (voir les notes de chapitres).

Innovation dans le secteur manufacturier, 2008-10

En pourcentage de l'ensemble des entreprises manufacturières

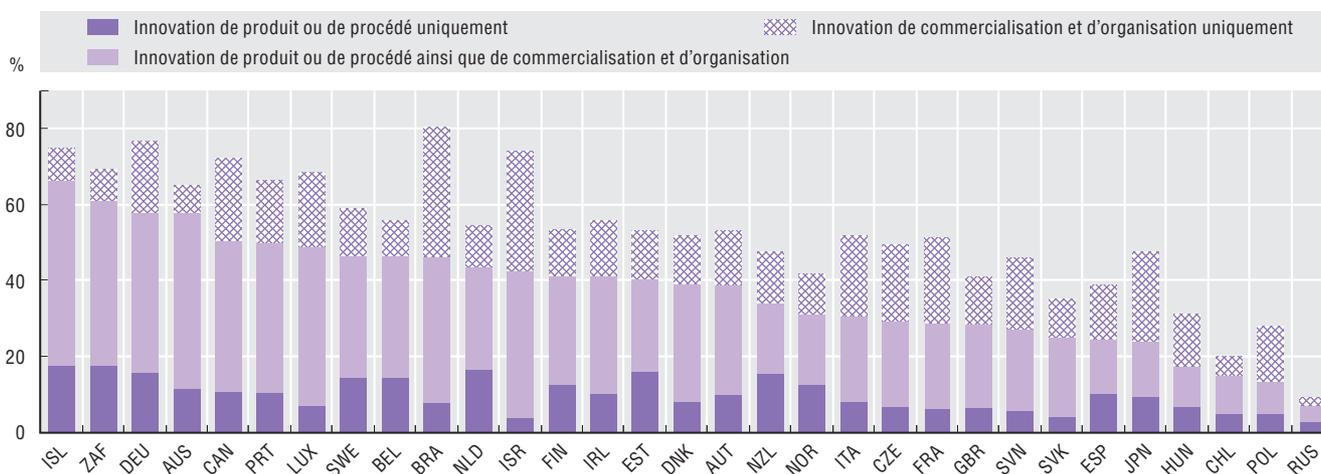


Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2010) et sources de données nationales, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932933672>

Innovation dans le secteur des services, 2008-10

En pourcentage de l'ensemble des entreprises du secteur des services



Source : OCDE, d'après Eurostat (CIS-2010) et sources de données nationales, juin 2013. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932933691>

Mesurabilité

Ces indicateurs peuvent pâtir de différences de couverture sectorielle selon l'enquête nationale sur l'innovation considérée. Les efforts déployés pour aligner les données concernant les pays non européens sur la couverture « centrale » de l'Enquête communautaire sur l'innovation (CIS) sont parfois contrecarrés par la conception même des enquêtes et des échantillons. En Corée, les données ne couvrent que le secteur manufacturier. Dans le même ordre d'idées, les différences de couverture sectorielle pour l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, le Chili et la Nouvelle-Zélande peuvent nuire à la comparabilité de certains indicateurs. Enfin, certains pays ne distinguant pas les entreprises ayant des activités d'innovation en cours ou les ayant abandonnées, ces entités (à la différence des données CIS) ne sont pas comptabilisées dans les chiffres des entreprises innovantes en produit et/ou en procédé, ce qui peut également nuire à la comparabilité.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2013**
Innovation for Growth

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Panachage des modes d'innovation », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2013 : Innovation for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-39-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.